

COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière du Mardi 11 décembre 2018

P.V. N° 18

Président : M. Pierre GUIBERT

Vice-Président Délégué : M. William PONT

Secrétaire Général : André VITIELLO

Présents : Mme Cathy DARDON – MM Gérard BORGONI – Guy BOUCHON – Guy BOURICHA – Michel BRUNET – Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA – Antoine MANCINO – Mourath NDAW – Jean PAOLINI – Jean Paul PERON – Jean Paul RUIZ – André SASSELLI – José VIVERO

Excusés : Mme Valérie TOMASSONE – M. Jean RENZULLI

Assiste à la Réunion : Mme Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- *Traitement du courrier*
- *Information*
- *Nomination arbitre futsal*
- *Audition d'un nouveau Délégué*

CORRESPONDANCE

● F.F.F

- Dernière relance concernant le déploiement du dispositif du Carton Vert. Noté

- Déplacement de la délégation du Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur le mardi 22 janvier 2018 à la Ligue de Méditerranée. Noté.

● LIGUE MEDITERRANEE

- Documents concernant l'Assemblée Générale d'Hiver du samedi 15 décembre 2018. Noté

- Adressant la nouvelle version du guide d'utilisation des rapports d'arbitrages et de délégations dématérialisés. Transmis aux Commissions des Délégués et des Arbitres.

- La réunion plénière de la C.R.T.I.S du vendredi 07 décembre 18 est reportée en janvier en raison des problèmes de circulation. Transmis à la C.D.T.I.S

- Courriers adressés au club du PRADET et à la Mairie pour la confirmation par l'IR2F de la réservation du stade du PRADET pour le CFF1 du 10 au 13 décembre 2018.

- Documents adressés par l'IR2F pour la préparation administrative du CFF1 qui aura lieu du 10 au 13 décembre 2018 au PRADET.
- Information de la F.F.F pour l'ouverture éventuelle d'une seconde formation CEGID. Noté.
- Adressant le PV de la Réunion Plénière de la C.R.T.I.S du 12 octobre 2018. Transmis à la C.D.T.I.S
- Une formation des Dirigeants aura lieu en décembre 2018. Noté
- Réponse concernant la situation de M. Patrick MASSUCCO, éducateur du club de RAMATUELLE.

• CLUBS :

- MAR VIVO : Copie d'un courrier adressé à l'IR2F concernant la formation CFF1. Noté.
- SAINT HENRI FC : Organisation d'un tournoi Futsal catégorie U12/U13 le dimanche 23 décembre 2018 au complexe sportif de la Martine à MARSEILLE. Transmis à la Commission du Suivi et de l'Homologation des Tournois.

• DIVERS :

- CDOS : Invitation à la conférence de décembre de la programmation 2018-2019 des « Jeudis Sport Santé ». Noté
- MAIRIE DE TOULON : Adressant la convention pour le projet « les petits sportifs » qui se déroulera au Palais des Sports les 14 et 15 février 2019.
- DIRECTION DE LA CULTURE DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE : Dans le cadre du dispositif Pass « Sport découverte » un stage sportif de Football Futsal va être programmé les 14 et 22 février 2019 au PRADET. Transmis à M. Patrick FATRAUD, au CTF et à la CDT DAP.
- COSMOS : Adressant les documents relatifs aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui auront lieu le mercredi 19 décembre 2018. Noté.
- M. Mathias REY : Informant de la création d'un nouveau Journal « Petit Pont » sur le football à destination des enfants de 6 à 13 ans. Noté
- UNIFORMATION : Invitation à la réunion de réforme de la formation qui aura lieu le 11 janvier 2019. Noté

PRESENCE DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION AUX DIFFERENTES MANIFESTATIONS

RAMATUELLE : Organisation du Noël pour les jeunes des catégories baby footaux aux U15 le mercredi 12 décembre 2018 : M. Michel BRUNET.

ST ZACHARIE : Organisation du repas de Noël le vendredi 21 décembre 2018 : M. Gérard BORGONI.

PIVOTTE SERINETTE : Organisation de l'arbre de Noël : Mme Cathy DARDON.

JS MOURILLON : Organisation de l'arbre de Noël le mercredi 19 décembre 2018 : M. Pierre GUIBERT.

LORGUES : Organisation de l'arbre de Noël : MM José VIVERO, Albert DI RE et Gérard IVORA.

INFORMATION

«VIGILANCE METEO ORANGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

NOMINATION DES ARBITRES STAGIAIRES

Sur proposition de la Commission des Arbitres, suite à l'examen Futsal, le Comité de Direction procède à la nomination des arbitres stagiaires suivants :

- Bilel MEDINI
- Nebil RAHAL

Audition d'un candidat délégué

Sur proposition de la Commission des Délégués, le Comité de Direction a auditionné M. Jean Pierre PRINCE suite à sa candidature comme Délégué de District.

Après l'avoir entendu sur ses motivations, le Comité de Direction le nomme au poste de Délégué de District pour la saison 2018/2019.

DOSSIER TRANSMIS A ESPACE REPARATION

- Match OLLIOULES / LA VALETTE, D3 Poule A du 02.12.18
- Match LE REVEST / LA LONDE, U17 D2 Poule A du 02.12.18

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

FERMETURE DU DISTRICT POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE

En raison des fêtes de fin d'Année, les bureaux du District seront fermés à compter du 20 décembre 2018 au soir et rouvriront le jeudi 03 janvier 2018 à 14H00



*Prochaine réunion de bureau
Le Mardi 18 décembre 2018*

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PONT
La Secrétaire Général : André VITIELLO